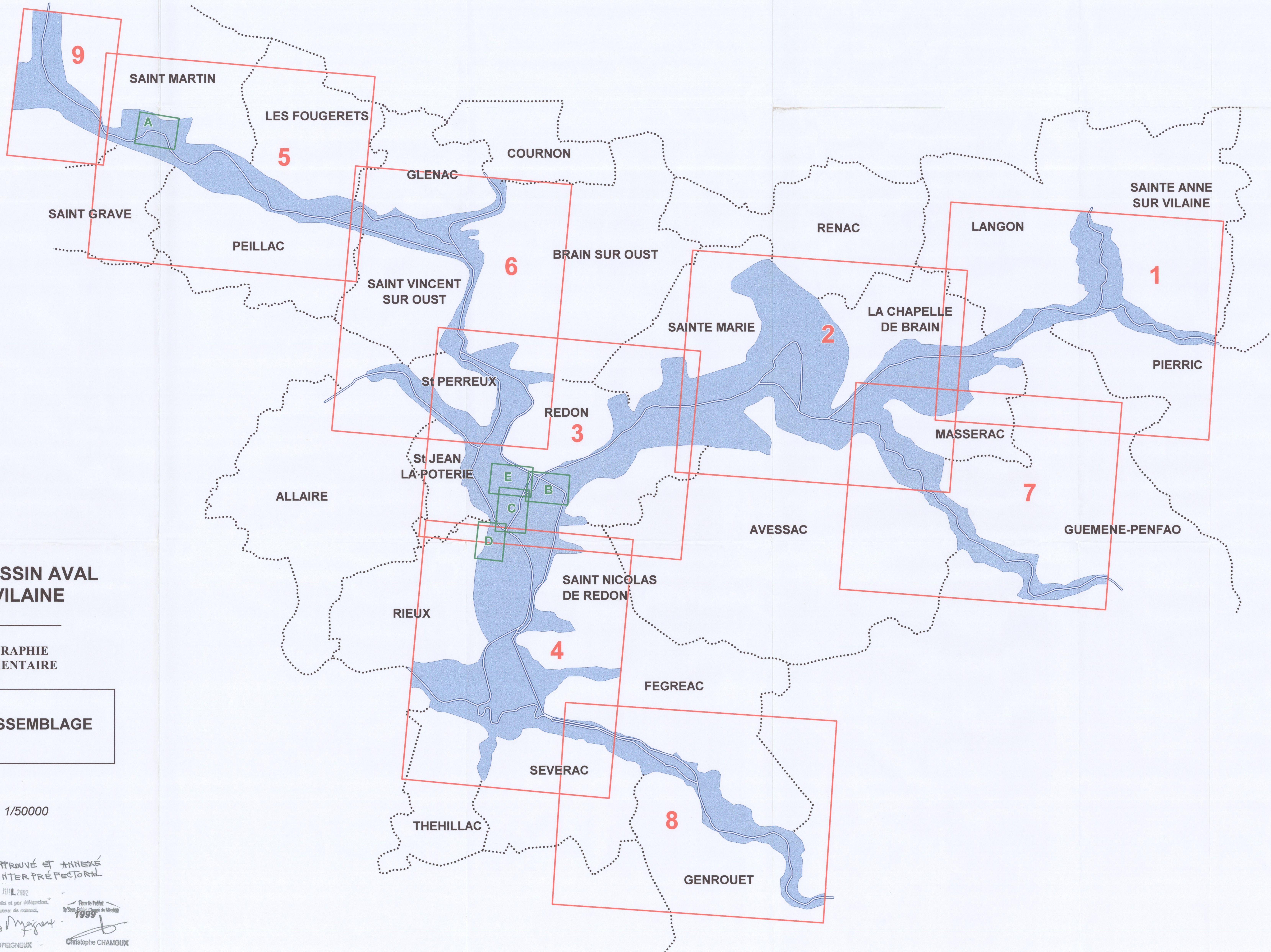




PPR DU BASSIN AVAL
DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE
REGLEMENTAIRE

CARTE D'ASSEMBLAGE

Echelle : 1/50000



VU POUR ETRE APPROUVE ET ANNEXE
A L'ARRETE INTERPREFECTORIAL
EN DATE DU 03 JUIL 2002

BCEOM
Pour le Préfet
La Sous-Préfecture de Cabinet
Muriel NGUYEN

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,
Gilles Dufaigneux
Gilles DUFAIGNEUX

Pour le Préfet
le Sous-Préfet chargé de Mission
1999
Christophe Chamoux
Christophe CHAMOUX

1999